

Lilyan Kesteloot
IFAN/CAD
Université de Dakar

Congrès Rencesvals
Poitiers Août 2000

La FIGURE du ROI DANS LES ÉPOPEÉS D'AFRIQUE NOIRE

Sounjara Magan Konaté
Master and Warrior Master
O Sorcerer seizing sorcerer
The answerer-of-needs

(J.-J. Johnson - Sunjara)

Le pouvoir a de tout temps polarisé l'imaginaire, et sa répercussion sur la littérature fut magnifiquement illustrée en son temps par les travaux de Georges Dumézil.* Dans ses 3 tomes de *Mythe et épopée*, rappelons que Dumézil a développé tout à loisir les multiples expressions du pouvoir doté des fonctions religieuse, guerrière et nourricière, et ce à travers les épopées indo-européennes, depuis les Nartes jusqu'au Mahabârata, des Greco-Latins aux Germains et Scandinaves.

Le mythe du chef qui se dégageait de cette étude monumentale, référant aux religions et aux sociétés concernées tout autant qu'à leurs projections littéraires, s'ornait tantôt de la justice de Zeus, tantôt des foudres de Jupiter, ou d'Odon dans son nordique Wallala, et tantôt des mystères de l'hindou Arjuna ; rarement des trois à la fois.

Nous ne prétendons pas offrir un éventail aussi large ni aussi approfondi dans cette première approche du mythe du chef dans les épopées orales d'Afrique noire, qui sont le genre majeur de cette littérature. Mais nous tenterons d'en cerner les contours, d'en isoler les éléments constitutifs, et partant, d'en dégager une conception du pouvoir qui s'exprimerait jusque dans la politique contemporaine.

Et tout d'abord écartons cet autre mythe colonial du roi nègre qui ne fut qu'une piètre caricature sous le regard mal informé de l'occupant étranger : le bouffon vêtu d'une veste militaire et d'une jupette en raphia, un osselet en travers le nez, signifiait l'imitation ridicule et le "cannibalisme tenace" comme le disait Césaire. Ce mythe-là était mort depuis les premiers travaux ethnologiques et historiques sérieux (Leiris, Griaule, Delafosse, Monteil, Vansina, Rattray, Wilson, Jacob, Busia) et ce bien avant les Indépendances.

En revanche à travers mythes et textes épiques de ce continent, se dessine de façon récurrente la grande figure du chef africain, que ce soit sous sa forme féodale dans les royaumes de savane, ou sous sa forme clanique dans les royaumes de forêts.

Les Mansa mandingues, les Almamy peuls, les Mwami Tutsi, ou les rois Akan, Yoruba, le Mohro Naaba, le Nkumu Mongo appartiennent certes à des aires culturelles très différentes. Différents aussi sont leurs signes distinctifs : coiffures, costumes, régalia ; et il serait impossible d'en dresser un portrait type à la manière des souverains d'Europe ; avec couronne, manteau de pourpre ou d'hermine, sceptre, trône. Les rois d'Afrique connaissent aussi ces appareils, mais nombre d'entre eux sont plus discrets, et parfois très peu distincts de leurs sujets, du moins dans leur costume.

* *Mythe et épopée* a été réédité chez Gallimard en 1 seul tome avec une introduction importante de Joël Grisward.

Mais que ce soit dans le faste ou dans la simplicité, ils ont tous semble-t-il un caractère sacré qu'ils obtiennent par héritage, initiation ou intronisation ; caractère qui avec la charge du pouvoir, leur confère une fonction religieuse qui sera le fondement de leur autorité. (v)

Si l'on interroge les épopées ouest-africaines, les traces de cette royauté sacrée sont parfois subtiles. Elle se concrétise le plus souvent par un mythe d'origine où se condensent des forces surnaturelles et de sources parfois diverses.

Ainsi si l'on prend l'épopée de Soundiata, à la puissance animiste des chasseurs "simbon" se joint l'influence mystique de Bilal le premier muezzin de Mahomet. Le tout sera renforcé par l'apport plus proche et plus intime, car totémique, de la mère-buffle Sogolon.

El Hadj Omar Tall, le roi toucouleur, est inspiré par l'ange de Mahomet et protégé par son serpent personnel, dans la geste qui le chante.

Biton Koulibaly roi héros de l'épopée de Ségu, est, lui, carrément adopté par Faro le dieu du Fleuve Niger et grand dieu de la cosmogonie bambara.

Mambakoto Sané, fondateur du royaume de Gabou, est, selon l'épopée, ^{porte au pouvoir pour} le dragon local Nikinanka, mais "annoncé" par un voyant marabout.

Le plus ancien mythe soudanais raconte que l'émigrant Dinga fit un pacte de sang avec le dieu du pays, le serpent Bida, pour instaurer le règne de sa dynastie au Wagadou.

Ces mythes pour littéraires qu'ils soient, réfèrent, chacun à leur manière, à des cultes réels déjà bien décrits par Youssouf Cissé, dont le séminaire des Hautes Etudes sur les ~~anciens~~ soudanais révélait la complexité des rituels auxquels les chefs traditionnels de ces régions devaient se soumettre ; et comment cette fonction souveraine était associée à une série impressionnante d'interdits et d'obligations, ainsi qu'à une réclusion quasi définitive¹.

Avec le temps et l'extension de la chefferie en royaume, cette dernière clause fut levée, mais le reste demeura, comme demeura la fonction religieuse du souverain garant de la pluie, de la fécondité des récoltes et de celle de ses sujets. Au point qu'en cas d'infirmité du roi, il était destitué.

fondation nourricière (2)

Si l'on se tourne vers les Damel des épopées wolof (15^e-19^e siècle) on retrouve cette même fonction religieuse attachée à la royauté, avec les mêmes prérogatives et obligations liées à la fonction nourricière. Et on apprend que dans la réalité ils furent dûment élus en fonction de critères mystiques et selon un rituel d'intronisation rigoureux. Le mythe de fondation de la dynastie est d'ailleurs lui aussi parsemé de gestes symboliques : Ndiadiane Ndiaye 1^{er} roi fondateur séjourne dans le fleuve, arbitre les conflits des pêcheurs, partage les poissons, et est qualifié d'"extraordinaire" par le roi-devin du Saloum.

Enfin même des rois présentés comme calamiteux, comme Soumangourou Kanté (Soussou) ou Salmon Faye (Sérère Saloum) ne sont pas moins accrédités par des forces magiques et des génies protecteurs qui les rendent redoutables.

X

X

X

¹ Voir aussi *Le pouvoir en Afrique* – collectif – éd. Unesco. 1986

Rois sacrés ou rois divins ? La distinction en effet, que souligne l'anthropologue Claude Tardits², est pertinente, et enquête cette fois sur le fonctionnement réel du pouvoir africain.

Nos rois de l'Ouest africain sont certes les médiums privilégiés entre leurs peuples et les forces de la nature que régissent les dieux. Cependant, bien que "en contact" avec le divin, ils n'en sont pas les prêtres, et ils n'en sont pas les représentants.

Mais déjà cette distinction est moins sûre avec les rois Mossi ou encore ceux des royaumes de la Côte : Dahomey, Ewe, Akan. L'analyse de Albert de Surgy est, sur ce point, impressionnante³. On y voit le personnage du chef s'engloutir dans la fonction religieuse et les obligations afférents au point que son pouvoir devient plus symbolique que réel, et "plus efficace mort que vivant" ; cette formule évoquant la mise à mort rituelle effective ou simulée, chez presque tous les rois de statut analogue (Nyori, Junkun, Shilluk).

Voici un phénomène totalement absent des royautes simplement "sacrées" !

Mais si l'on aborde les épopeés du Rwanda où les rois, d'abord mythiques comme Kigwa et Gihanga, puis historiques comme Ruganza Bwinba et Ruganza Ndori, sont principaux héros de la plupart des récits, on remarque d'autres traits d'une fonction religieuse qui place le roi hors des normes sociales et du commun des humains : ainsi la pratique de l'inceste avec la mère ou la sœur, la stérilité, et encore une fois la mise à mort rituelle (simulée)⁴.

Demi-dieu
~ Egypte

"L'institution royale se définit comme transgression radicale de l'ordre familial" écrit de Heusch qui analyse avec une finesse toute Levi-Straussienne le grand mythe généalogique de la dynastie de Ruganza.

Ces marques de rois-divins, avec mise à mort, et plus encore avecinceste, renvoient avec insistance à la royaute pharaonique (nous n'insisterons pas sur d'autres signes comme l'embaumement, ou la dissimulation de la mâchoire inférieure car siège de l'âme –le *ka* égyptien- que l'on retrouve chez les Dinka, les Buganda, ou d'autres royaumes des Grands Lacs⁵)

Cependant que de Heusch retrouve des traits analogues dans les royautes Mossi mais aussi Pende, Zulu, Lunda, Kuba et Mundang, que ce soit pour les chefs des microgroupes ou les rois des macrogroupes⁶.

"Ainsi le pouvoir sacré prend prétexte d'un formidable pouvoir mystique pour surimposer sa loi à celle des lignages et des clans" dit-il.

Il est de fait que Chaka, dans les récits épiques est dit "Bayete", c'est-à-dire demi-dieu ; le nom de Zulu avec lequel il rebaptise les Nguni, signifie "fils du ciel". On l'invoque ainsi : "Seigneur les seigneurs, ô Celeste, conduis-nous avec clémence"⁷.

² Chefs et rois sacrés – in Systèmes de pensée en Afrique Noire – n° 10. CNRS 87.

³ Le prêtre roi des Ewhé du Togo – in de Heusch – Systèmes de pensée en Afrique noire, o.c.

⁴ Car remplacée par un sacrifice substitutif.

⁵ Voir Mworoha : *Peuples et rois de l'Afrique des Lacs*. -NEA – Dakar 1977.

⁶ L. de Heusch. -*Rois nés d'un cœur de vache*. – Gallimard 1982 – Tardits précise : on rencontre une sacralisation du pouvoir aussi bien dans ce qu'on appelle chefferie que royaume.

⁷ J. Zerbo – *Histoire de l'Afrique noire* – Hatier 1972.

Remarquons aussi le grand serpent qui protégeait Chaka et la façon dont le souverain Zulu usait d'un droit (?) absolu de vie et de mort sur ses sujets, à l'instar du créateur. Droit qui ne fut pas contesté durant ses 20 ans de règne, jusqu'à ce qu'un de ses parents ne l'assassine.

C'est que tous ces rois sont considérés, de par leur statut, comme puissances occultes. Et le pouvoir surnaturel étant à double tranchant, son exercice dans le sens bénéfique (fécondité, pluie) n'excluait pas la sorcellerie destructrice, voire l'arbitraire pur et simple.

X X X

"Le pouvoir c'est pour un seul" dit l'épopée bambara, et qui le possède en use à son gré. Le roi est "Maître des eaux et Maître des hommes, Maître de la poudre et Maître du fer". "Le chef a des chaussures de fer, il piétine qui il veut" (proverbe haoussa).

D'où la fonction religieuse qui s'accompagnera très souvent de la fonction guerrière, là où les entités politiques se sont constituées en Etats ayant vocation à la conquête, que ce soit pour des raisons économiques (Sahel) ou démographiques (Zulu, Rwanda). (3)

Les rois du Mali, du Bambara, du Kajoor, du Sonrhaï, du Kanem-Bornou eurent des armées et firent souvent la guerre. D'où l'épopée, genre guerrier par excellence. Bassirou Dieng fit remarquer naguère que la royauté wolof et plus généralement soudanaise s'était établie sur le pouvoir lamanal lié aux dieux du sol (terre et eau) et le pouvoir guerrier dont le chasseur est le personnage emblématique, violent, par définition. L'un était mystique et l'autre magique.

En explorant les mythes et épopées d'Afrique de l'Est et même certains d'Afrique centrale, on peut peut-être aller plus loin.

En effet on retrouve au Rwanda, chez les Luba, comme en Afrique du Sud, avec l'exercice de la guerre, les traces des rois-chasseurs (Gihanga, Kabala-Ilunga) de même que la pratique magique de la forge.

On se rappelle aussitôt Soundiata le Chasseur issu d'une lignée de Simbon et aidé du forgeron qui lui forge son arc. Dinga le chasseur venait de l'Est, et le mythe spécifie "avec ses forgerons et ses esclaves". Le chasseur Biton va blesser de son "fer" l'antilope génie qui l'amène à Ségué Koro. Fam Koumda le chasseur wolof, va fonder la dynastie des Fall du Kajoor.

On se souvient aussi de ces rois chasseurs dans l'épopée Mvett, dont le problème est de se blinder le corps de fer, afin de devenir immortels, dans leur guerre contre le peuple céleste.

Coïncidences que tout cela ? est-ce aussi une coïncidence que tous ces dieux serpents (ou reptiles) associés à la royauté ? tant dans l'Ouest (Tekrour, Mandingue, Soninke, Wolof, Gabou, Soussou, Dahomey), que dans l'Est (Rwanda, Zulu, Karanga du Zimbabwe) et en Afrique centrale (le Mboom-Ngaan des Kuba, le Mbumba des Yombe, Nkongolo roi-python des Luba, le Tchinawézi des Lunda, le dieu python des Venda) serpents, crocodiles ou varans se retrouvent intimement liés aux mythes royaux, et acteurs centraux des cultes et rites coutumiers.

Ces inextricables nœuds de mythes royaux et adjacents, que Luc de Heusch tente d'investir tant bien que mal dans ses deux maîtres-livres, nous ne nous hasarderons pas à les dénouer ni les trancher.

Mais il nous font soupçonner qu'il existe peut-être un protomythe primordial (bantou suggère Luc de Heusch, africain oserions-nous proposer nous) qui, en une grammaire qui reste à établir, associerait l'eau du ciel et celle de la terre (dieux d'eau...) les reptiles sacrés, le prêtre et le chasseur, la maîtrise du fer et la germination des végétaux (agriculture), à la notion de pouvoir incarné dans la chefferie, et par extension dans la royauté.

Ce qui, selon la terminologie plus rationnelle de Dumézil, rendrait les 3 fonctions (religieuse, guerrière et nourricière) inséparables de la fonction souveraine, et très souvent nécessaires ensemble à sa légitimité. 

X X X

C'est évidemment une hypothèse à nuancer oh combien ! Il faudrait toute une équipe de chercheurs pour la vérifier, l'affiner ou l'invalider, avec des éléments suffisamment abondants et solides. (Mais la recherche ethnologique est tout de même aujourd'hui autrement avancée que du temps de Frazer qui n'en dessina pas moins les premières synthèses).

Ceci nous permet cependant dès aujourd'hui d'appréhender à quel point la notion du pouvoir en Afrique s'appuie sur un mythe du chef extrêmement fourni en données surnaturelles, magiques, cosmogoniques, bref un mythe qui réfère à un code ésotérique, auquel est aussi liée la religion profonde des populations concernées.

Il serait donc aussi probable que les pouvoirs politiques d'aujourd'hui cherchent à s'accrocher à ce mythe ; et que par ailleurs les peuples en question s'attendent à ce que les mêmes fonctions (religieuse, guerrière, nourricière) soient assumées par ces nouveaux chefs.

Il faut en déduire enfin que des notions comme élection, parlement et démocratie ne soient pas évidentes dans de pareils contextes, et cèdent souvent la place, en cas de conflit, à des affrontements où jouera la loi des chefs coutumiers, ou ethniques, jugés plus légitimes, car assistés par les dieux antiques.

N'est pas chef qui veut en Afrique. Et il ne suffit pas d'un bureau de vote⁸. Le vrai problème est de se faire investir par les instances traditionnelles et religieuses qui en

⁸ F. Bayart – *L'Etat en Afrique* – éd. Karthala 1990.

11 - *Religion et modernité politique en Afrique noire* – idem – 1993.
Geschicre P. – *Sorcellerie et Politique en Afrique* – Karthala 1995.
L. Kesteloot et B. Dieng – *Les épopées d'Afrique noire* – Karthala – Paris 1997 – 625 pp.

6

détiennent le pouvoir depuis la nuit des temps. Ou alors d'imposer par la force la loi nouvelle qu'on a décidé d'instaurer⁹.

Ces considérations oiseuses ne sauraient évidemment avoir aucune incidence sur la marche de l'histoire...

X

X

X

Lilyan Kesteloot - Directeur de recherches
IFAN
UNIVERSITE DE DAKAR
SORBONNE, PARIS 4

⁹ Comme le firent les colonisateurs, ou encore les actuels "régimes présidentiels". Mais cela ne peut durer qu'un temps...